

Objet du forum

Le forum présent sur le site du débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien a pour but de favoriser le débat au sein des acteurs et du public. Il n'est pas prioritairement destiné à un dialogue avec l'Etat (c'est le rôle des questions-réponses). Il n'a pas non plus pour objet principal la demande de documents ou d'informations déjà présentes sur le site.

Le forum est un outil en ligne du débat, et à ce titre se réfère aux principes généraux du débat public, notamment la neutralité de la CPDP et la nécessité de l'argumentation.

En règle générale, un forum rassemble ses membres autour d'une communauté d'intérêts ou de valeurs. Dans le cadre de ce débat public, les utilisateurs du forum s'engagent à mener un échange d'arguments courtois et de qualité, qui permettra de dégager des pistes de réflexion communes pour la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien.

De la même manière qu'elle anime l'ensemble du débat public et dans les mêmes objectifs, la CPDP administre, modère et anime le forum.

Règles générales

Afin de conserver une ambiance cordiale sur les forums, les membres du forum doivent se respecter mutuellement, faire preuve de courtoisie et de politesse.

Tout message contrevenant à la loi française, et notamment tout écrit à caractère diffamatoire, raciste ou pornographique est strictement prohibé. L'utilisateur contrevenant à cette dispositions s'expose à l'exclusion immédiate et définitive du forum, sans préjudice des sanctions légalement prévues. Les messages à caractère publicitaires sont également interdits.

La CPDP, administratrice et modératrice du forum, contrôle le respect de ces règles a posteriori. Malgré l'attention portée au contenu des forums par les modérateurs, il se produit donc toujours un court délai entre l'envoi d'un message et son contrôle. **En tout état de cause, les opinions émises et les écrits diffusés sur le forum n'engagent que leurs auteurs et relèvent de l'entière responsabilité de ceux-ci.**

Ces règles s'appliquent aussi bien aux textes qu'aux images postées sur le forum. La mention de liens Internet vers des sites non conformes à ces dispositions fera également l'objet de sanctions.

Une attention rigoureuse sera portée par la CPDP aux éventuels messages à caractère politique. Ceux-ci ne seront admis qu'à la double condition d'avoir un strict rapport avec la problématique du débat et de s'abstenir de toute considération partisane explicite.

En cas de doute sur un contenu, celui-ci sera provisoirement masqué pour laisser à la CPDP un temps de réflexion sur son maintien, sa modification ou sa suppression.

Identification des utilisateurs

Il n'est pas nécessaire de s'identifier pour lire les messages écrits sur le forum (compte « invité »). En revanche, l'écriture de messages sur le forum n'est possible que de la part des utilisateurs inscrits. L'inscription sur le forum est libre et gratuite, et implique de fait l'acceptation de la présente charte par l'utilisateur. La démarche d'inscription est décrite dans la partie « mode d'emploi » du

forum (cette partie ne nécessite pas d'inscription préalable).

A l'image des réunions publiques, où chaque intervenant est tenu de se présenter, les utilisateurs du forum sont invités à s'identifier le plus clairement possible, c'est-à-dire par leurs prénom et nom. Les pseudonymes fantaisistes sont déconseillés. **Dans tous les cas, tout utilisateur déclarant faire partie d'une organisation, quelle qu'elle soit (association, entreprise, collectivité, etc.), doit obligatoirement s'identifier par son nom.**

Un même utilisateur ne doit pas créer plusieurs comptes. Dans cet esprit, une restriction technique empêche plusieurs utilisateurs de mentionner la même adresse électronique. Les personnes qui pour une raison particulière souhaiteraient partager une même adresse sont invitées à en faire la demande à l'administrateur du forum.

Toute personne tentant d'usurper l'identité d'un autre utilisateur ou d'une personne extérieure sera sanctionnée, de même que toute personne outrepassant les restrictions d'accès à certaines parties du forum.

Création et contenu des sujets

Afin que le débat en ligne soit le plus clair possible, les utilisateurs sont invités à lire les descriptions des rubriques et poster leurs message dans les rubriques appropriées. Avant d'ouvrir un sujet, vérifiez qu'un sujet n'a pas déjà été lancé sur le même thème.

Chacun doit pouvoir connaître le thème du message d'après le sujet. Ne pas employer de MAJUSCULES dans les titre des messages.

Les utilisateurs sont tenus de ne pas abuser de MAJUSCULES, de textes illisibles tant par la taille que la couleur, de répétitions exagérées de caractères et/ou de mots, ainsi que des « smilies ». Sans exiger une expression de style littéraire, la clarté du propos et la correction de la syntaxe seront profitables à l'ensemble des lecteurs.

Afin d'obtenir une navigation optimale pour tous, il est fortement déconseillé d'inclure dans vos messages, des images dont la taille en largeur et/ou hauteur dépasse 500 pixels et dont le poids dépasse 150 ko.

Interventions de la CPDP

En vertu des principes d'équivalence et de neutralité, la Commission ne prend pas position sur les opinions émises sur le forum. Cependant, pour faciliter la lecture des débats et leur qualité, les modérateurs seront amenés à modifier certains messages. D'une manière non exhaustive, ces modifications concernent :

- le déplacement des messages dans des rubriques du forum plus appropriées ;
 - la réorientation des messages vers des outils plus appropriés (questions-réponses, documents téléchargeables, etc.) ;
 - la modification de la mise en page d'un message dans un but de lisibilité (taille du texte, paragraphes,...);
 - la suppression des messages sans rapport avec les thèmes abordés dans le cadre du forum et du débat public, et la prise éventuelle de sanctions lorsque de tels messages servent manifestement à nuire à la qualité ou à la fluidité des discussions.
-

La CPDP est également animatrice du forum :

- elle encourage la participation aux débats en ligne ;
- elle invite les participants à préciser ou reformuler leurs propos, lorsque la compréhension des messages l'impose ;
- dans le cas de sujets s'étendant sur plusieurs pages, elle rédige périodiquement une synthèse des discussions permettant la compréhension du sujet par les nouveaux utilisateurs ;
- elle veille à ce que les outils du débat (réunions publiques, contributions et cahiers d'acteurs, forum, etc.) s'enrichissent mutuellement.

Avatars

Un avatar est l'illustration employée par un utilisateur. Dans ce forum, cette fonctionnalité a pour but de permettre l'identification visuelle d'un utilisateur par le logo de son association, de son entreprise, de sa collectivité, etc. Envoyez votre avatar à l'administrateur du forum, qui la mettra en ligne, sous les réserves techniques suivantes : l'image utilisée pour l'avatar ne doit pas dépasser *** pixels en largeur, *** pixels en hauteur et *** ko (la CPDP peut se charger de modifier l'image si cela lui est possible rapidement et simplement). Les avatars animés sont acceptés si l'animation n'est pas gênante.

L'utilisation de logos fait l'objet d'une vérification attentive : tout usage abusif d'un logo s'apparentant à une usurpation de l'identité d'une organisation entraînera des sanctions allant jusqu'à l'exclusion définitive du forum, sans préjudice des actions entreprises par l'organisation victime. De manière générale, la CPDP se réserve le droit de refuser les avatars posant des problèmes techniques ou ne répondant pas aux règles générales du forum.

Signatures

Le texte ne doit pas dépasser la taille 12. Il ne doit pas y avoir plus de *** lignes de texte.

Il est déconseillé d'inclure dans sa signature des animations ou des images.

Les signatures sont sujettes aux mêmes règles que les messages : tout membre ayant une signature contenant des messages, images ou liens choquants ou illégaux sera prié de la changer ou de l'enlever.

Sanctions

Les utilisateurs s'engagent à respecter l'esprit et le texte de cette charte. Afin de ne pas perturber le sérieux, la qualité et la fluidité des débats en ligne, les contenus illégaux ainsi que les comportements malveillants, dilatoires, partisans ou irrespectueux exposeront leurs auteurs à un rappel à l'ordre, à la modification ou la suppression sans préavis des messages incriminés, voire dans les cas les plus graves à l'exclusion définitive.

Contacts

Commission particulière du débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien

26, boulevard Saint-Roch 84000 Avignon

N°vert : 0800 770 412

contact@debatpublic-transports-vral.org
